

# RETOURNONS DANS LE PASSÉ

## Histoire des Établissements du C.H.R. de Nantes

Après avoir évoqué, dans le précédent numéro, le passé de l'Hôpital de LA DROITIÈRE, voici résumée la longue histoire de l'Hôpital de LA SEILLERAYE.

### LA SEILLERAYE

#### LA SEILLERAYE EN CARQUEFOU.

Le Domaine de la Seilleraye était autrefois une vaste Seigneurie qui occupait toute la partie Est du territoire de la Commune de CARQUEFOU.

Cette Commune est limitée en cet endroit par une petite rivière «La Seille», qui coule au fond d'une vallée profonde.

En langue Celte, Seilleraye signifie «lieu qui domine la Seille», de même que CARQUEFOU, (on disait alors QUERQUEFOU), signifie «lieu planté de chênes». Les armoiries du bourg en portent le témoignage.

CARQUEFOU a un passé historique très ancien ; Jules César s'y serait reposé avant d'entrer à NANTES et une petite ville romaine fut construite à proximité sur les hauteurs de la Pilardière. Au début de ce siècle, des fouilles ont permis de découvrir dans le village de «La Salle», à 1 500 m de La Seilleraye, les vestiges d'une villa qui aurait été celle du Gouverneur romain.

Au Moyen Age et à la Renaissance, grâce à la proximité de NANTES, capitale de la BASSE BRETAGNE, CARQUEFOU connut une importance due aux Seigneuries que nobles et gentilshommes faisaient construire pour passer à la campagne quelques mois de l'année, ou simplement l'époque des chasses. La paroisse de CARQUEFOU, qui faisait elle-même partie du fief de l'Evêque de NANTES, a vu s'élever vingt cinq châteaux forts qui s'écroulèrent pour laisser place aux vastes demeures de la Renaissance. Il n'en reste que :

- le château de l'Épinay ;
- le château de Maubreuil (actuellement Centre Médical) ;
- le château de la Seilleraye, le plus vaste et le plus ancien de la région.

L'actuel château de LA SEILLERAYE date de 1671. Mais d'autres manoirs ont existé avant lui sur le domaine. A défaut de vestiges, on en retrouve trace dans des écrits anciens :

- en 1380, selon le «Dictionnaire des terres et des seigneuries...» (1), LA SEILLERAYE appartient à Jehan de KERARIGO de MAUBREUIL ;
- en 1429, l'acte de la Réformation de la Noblesse de Bretagne donne le titre de Seigneur de LA SEILLERAYE à André de KERARIGO, fils du précédent ;
- à la même époque, le «Dictionnaire des terres...» attribue LA SEILLERAYE à MACE du BREUIL, gendre du précédent.

Puis, sans que l'on sache ni quand ni comment, le Domaine passe à la famille «du HOUX» qui habite un donjon féodal, situé non loin de l'emplacement du château actuel. Jean du HOUX, Chambellan et Conseiller du Duc Pierre II de Bretagne, dénombre ses vassaux et en rend aveu en 1495 à l'Evêque de NANTES, son Suzerain. Sa petite fille Jeanne épouse Messire Robert de BEAUCE qui en 1520 vend le domaine à Christophe BRECEL, Sénéchal de NANTES.

Celui-ci le revend, en 1538 ou 1539, à Guillaume d'HAROUYS, Maire de NANTES. A partir de cette date, et



pendant quatre siècles, LA SEILLERAYE restera dans la même famille. Nous donnons en annexe la liste de tous les propriétaires issus de Guillaume d'HAROUYS, ainsi que leurs titres et les faits marquants de leur vie.

Ce qui suit résume les grandes époques de l'histoire qui nous intéresse.

#### CONSTRUCTION DU CHATEAU.

C'est Guillaume d'HAROUYS, quatrième de la lignée à dater de l'achat du domaine par son arrière-grand-père, qui fit construire le château actuel. La date de 1671 est gravée au-dessus du perron d'honneur et sur le pignon Nord de la chapelle.

Est-ce la date d'achèvement comme l'affirment certains documents (non signés) et comme le voudrait la coutume ? Nous ne le pensons pas. Il s'agit plutôt du début de la construction.

En effet, nous lisons dans «*souvenirs recueillis sur le château de la Seilleraye*» par Gabrielle de SOLAGES, Baronne de KAINLIS :

«*Ce fut Guillaume d'Harouys qui en 1671 fit reconstruire la Seilleraye telle qu'elle existe encore ; il en avait envoyé le plan de Paris. On y retrouve sinon la main, du moins le caractère des plans de Mansard. Le Nôtre en dessina à son tour les jardins dans ce style de grands et symétriques ombrages qui transportait jusqu'au sein de la nature, la pompe un peu théâtrale de la cour.*»

Par ailleurs, un ouvrage publié en 1851, (2) dont l'auteur a rencontré le marquis de BECDELIEVRE au début du XIX<sup>e</sup> siècle, précise que les travaux ont commencé en 1671.

Note (1) «*Essai sur le Dictionnaire des Terres et des Seigneuries comprises dans l'ancien Comté de NANTES*» par Ernest de CORNULIER, édité à NANTES en 1857 par GUERAUD.

Note (2) «*La Loire historique, pittoresque et biographique, de la source de ce fleuve à son embouchure dans l'Océan*» par G. Touchard-Lafosse.

Dès l'occupation du château, la Marquise se réfugie avec ses filles dans son hôtel de NANTES situé place Louis XVI. Mais c'est face au quartier général de CARRIER et non loin de la guillotine.

Le rigoureux hiver 1793 est rude sans feu, sans vêtements chauds et sans pain. A cela s'ajoutent les visites domiciliaires. Cependant, sur ce point, la Marquise est relativement épargnée grâce à son ancienne femme de chambre mariée à JOLY, un adjoint de CARRIER. Elle peut même obtenir un passeport pour se réfugier avec ses filles en Normandie dans un château non frappé de séquestre.

Pendant ce temps, son jeune fils Ludovic, âgé de 16 ans, rejoint un rassemblement royaliste qui se forme au Chemin Nantais, et participe à divers combats sur la rive droite de la Loire. Le fils aîné, Christophe, rentré en FRANCE pour participer à la révolte Vendéenne, devient Major Général de l'armée catholique et royale. Il est gravement blessé au combat d'LOUDON et meurt le 10 août 1795 à l'âge de 21 ans.

Les biens des de BECDELIÈVRE sont en partie vendus comme biens d'émigrés, notamment la terre de BECDELIÈVRE près de GUÉRANDE, la terre de MONBRUN dans le LOT et les biens de BASSE-BRETAGNE. Mais la terre de la Seilleraye est seulement affermée à un fondeur de NANTES associé au propre régisseur de la Marquise.

Celle-ci peut d'ailleurs dès 1796 rentrer à la Seilleraye et en retrouver la jouissance contre le paiement d'une indemnité. En effet, la paroisse de CARQUEFOU fait sa soumission le 16 avril 1796, la capture de CHARETTE dans les bois de la Chabotterie le 23 mars ayant porté un coup fatal aux guerres de chouannerie.

Si le feu couve encore et donne lieu à des échauffourees, il ne semble pas que la famille de BECDELIÈVRE soit à nouveau inquiétée. La Marquise meurt en 1802. Son fils Ludovic lui succède et reste propriétaire du château jusqu'en 1855. Dès que le calme est revenu, il entreprend la restauration du domaine.

## LA RESTAURATION

La remise en état et l'embellissement du château et du parc nous sont contés dans le moindre détail par Gabrielle de SOLAGES dans ses «Souvenirs...».

Elle donne d'abord «une copie assez amusante du journal de la Marquise de Becdelièvre ayant trait aux travaux faits par elle et son mari en 1815 et 1816».

On apprend ainsi les multiples aménagements effectués : plafonds et parquets refaits, boiserie retouchée et complétée, tentures changées, nouveaux meubles et bibelots, etc... *Tous les ouvrages marchaient de front à l'intérieur et à l'extérieur, nous avons changé tous les jardins et il nous restait le parterre à refaire. Ludovic avait apporté un plan charmant de M. Berthou, celui qui est aujourd'hui le Le Nôtre du temps de Louis XIV...*

Les terrasses sont abattues pour faire place à des talus en pente douce, raccordés à la grande pelouse qui «va jusqu'au cintre des bosquets couverts de charmilles faits

et dessinés par le Nôtre...» C'est à peu près tout ce qui restera de l'œuvre du Maître des «Jardins à la Française» (3). La mode est aux «Jardins à l'Anglaise».

Ce même journal de la Marquise de BECDELIÈVRE décrit le château pièce par pièce, sans oublier la chambre de Madame de SÉVIGNÉ ni la chapelle qui est «très belle, très grande et très commode...» et où l'on célèbre nombre de cérémonies religieuses : baptêmes, mariages, etc... et même, vers 1737, le sacre de Charles de BECDELIÈVRE, évêque de NIMES.

On lit encore dans ce journal beaucoup de détails intéressants sur les communs... «Trois basses cours immenses ; dans la première sont les écuries, remises, menuiseries... deux pressoirs... le cellier .... la chaufferie pour faire l'eau de vie... » etc.

Gabrielle de SOLAGES nous donne ensuite date par date les principales transformations ou adjonctions. Nous n'en citons que l'essentiel :

### 1) Par Ludovic de BECDELIÈVRE :

- **1832** : construction du mur du potager et du puits du milieu - Remplacement du mur qui fermait la cour du château par la grille actuelle.

- **1834** : construction du pavillon de la Garuche (aujourd'hui en ruines).

- **1842** : construction du pavillon de la Loire (sur le coteau, de l'autre côté de la route de PARIS qui n'existait pas à l'époque).

- **1845 et 1846** : pose de la grille à l'extrémité de l'avenue de NANTES.

2) Par la Comtesse de SOLAGES : (mère de la narratrice) :

- **1894** : réalisation d'un terrain de tennis, attraction pour tout le voisinage.

- **1895 et 1896** : réfection des communs.

- **1911** : installation du téléphone entre la Seilleraye et la poste de MAUVES.

### 3) Par Gabrielle de SOLAGES, Baronne de KAINLIS :

- **1924** : amélioration du service d'eau, installation de l'eau chaude.

- **1932** : installation de l'éclairage électrique.

C'est sur cette dernière mention que se terminent les «Souvenirs...» qui nous ont beaucoup aidés à reconstituer l'histoire du château.

Suite page 26

---

Note (3) : Ces charmilles, qui sont à peu près uniques en France, ont été très bien restaurées par le Service des Cultures et des Espaces Verts du C.H.R. après 1956. Elles avaient beaucoup souffert d'un long abandon et ont dû être reformées. C'est sous leurs ombrages que notre amicale organise sa fête champêtre de la Seilleraye.

Ajoutons que le 29 avril 1937, Gabrielle de SOLAGES, Baronne de KAINLIS, partage ses biens entre les deux enfants qui lui restent, les deux fils aînés ayant été tués à la guerre 14-18. Le garçon survivant, René de KAINLIS, reçoit pour sa part, par préciput, le château et tout ce qui l'entoure, parc et fermes, soit une superficie totale de 524 ha. 37 a. 70 ca.

Toutefois, sa mère ayant conservé l'usufruit, il ne peut en hériter pleinement qu'au décès de celle-ci, le 11 mai 1940. Le 10 décembre suivant, il vend l'ensemble (sauf les meubles, tapisseries, tableaux, cheminées et boiseries) par homme d'affaire interposé, en deux actes distincts, le château et son environnement immédiat, soit 54 ha. ayant été cédés pour 220 000 Francs.

Avant de passer à la dernière période, nous aimerions évoquer brièvement les nombreuses œuvres d'art que contenait le château.

#### LA SEILLERAYE : Musée.

Au XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le château contenait de nombreux tableaux et gravures (plus de 600) signés souvent par des peintres renommés : VAN DICK, LARGILLIERE, Madame VIGIE-LEBRUN, MIGNARD, BOUCHER, etc..., ainsi que des tapisseries de grande valeur et des bronzes remarquables. La longue liste en a été publiée par Joseph de GOUE dans une plaquette en 1945. La revue «*Les Annales de Nantes*» (n° 141) en donne un résumé.

Le château contenait également des bibliothèques fort riches et une vaste collection d'autographes où voisinaient : des lettres de Madame de SEVIGNÉ avec des lettres des Rois Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et de leurs ministres ou de personnages influents avec lesquels les différents propriétaires avaient été en relation en raison des charges qui leur étaient confiées.

Toutes ces œuvres d'art et ces souvenirs ont été dispersés : pillés par les Allemands, partagés ou vendus.

#### LE CHATEAU DEVIENT HOPITAL

Le 10 décembre 1940, Monsieur le Baron de KAINLIS vend à Monsieur JALLAIS, industriel à NANTES, et à ses consorts, le domaine de la Seilleraye comprenant : le château, les bois et les terres qui comptent 29 fermes, soit un ensemble de 524 hectares.

C'est une opération financière pour les acheteurs qui revendent rapidement 25 fermes et procèdent peu à peu à d'importants abattages de futaies.

Le château est déjà occupé par les troupes allemandes qui y causent d'énormes dégâts (à leur départ il reste peu de vitres aux fenêtres).

En septembre 1943, l'Hôtel-Dieu est détruit par les bombardements. Il faut héberger les malades ailleurs, et le 3 novembre 1943, Monsieur le Préfet de Loire-Inférieure réquisitionne la Seilleraye «*pour les besoins de la Nation, installation d'un Hôpital, (dépendant des) Hospices civils de Nantes*».

Monsieur POISSON, notre regretté collègue, et ancien président de notre Amicale de 1957 à fin 1967, est chargé d'installer cet hôpital à LA SEILLERAYE. Il lui faut remettre en état les locaux et les équiper. Or, en juin 1944, les temps sont particulièrement difficiles : les matériaux, les moyens de transports et les fournitures font défaut. LA SEILLERAYE est même coupée de ses bases (l'Hôpital SAINT JACQUES) pendant tout le mois d'août 1944, lorsque les Américains parviennent au Nord de la Loire.

Monsieur POISSON, avec le dynamisme et le sens de l'opportunité que nous lui avons connu, fait des prouesses pour surmonter ces nombreuses difficultés ; il bat la campagne à bicyclette (250 km en moyenne par semaine), et le 17 juin 1944 les premiers malades arrivent. Ils sont 40 ce jour-là, mais plus de 100 le premier juillet et 140 début septembre 1944, (90 convalescents et 50 vieillards).

Dès octobre 1944, la Commission Administrative du C.H.R. envisage l'achat de la Seilleraye pour y établir à demeure un Hôpital de convalescents. Un Décret d'avril

1943 fait obligation à tous les C.H.R. de posséder de telles annexes, et Monsieur le Médecin Inspecteur de la Santé adresse un rapport à Monsieur le Préfet concluant à la nécessité pour le C.H.R. de NANTES de conserver le château et son enclos (41 ha environ) comme Centre de Convalescence. Monsieur le Préfet encourage la Commission Administrative à se prononcer en ce sens. Celle-ci est d'accord et les pourparlers commencent en vue de l'acquisition amiable.

Mais les affaires traînent : Monsieur JALLAIS refuse de vendre l'enclos avec le château, puis ne répond plus aux lettres recommandées. Bien plus, pour parer à cette menace, il fait don du château et de 5 ha de terre aux Compagnons du Tour de FRANCE pour y installer un Musée et des cours artisanaux, tout en se réservant le droit d'y habiter avec sa famille. En outre, il demande que le château soit classé monument historique. Cette démarche aboutit partiellement ; le 3 mai 1948, un Arrêté accorde le classement des façades, des cheminées et des toitures. A noter que depuis le 16 janvier 1926, le château était inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

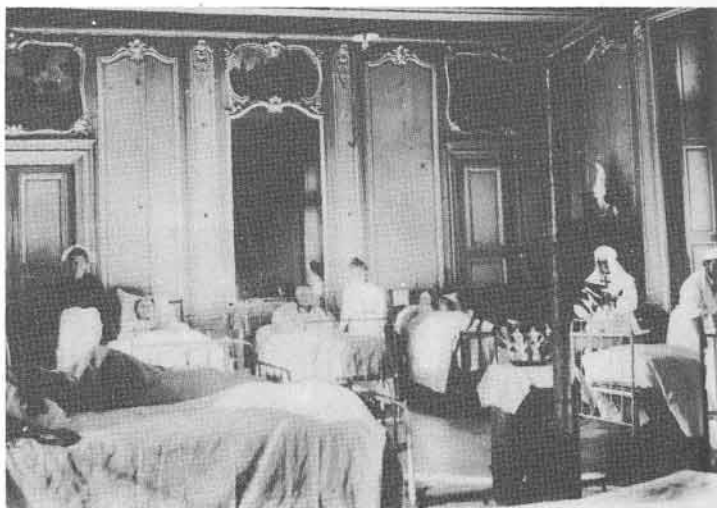
Néanmoins, pour tenter d'aboutir à ses fins, le C.H.R. demande l'expropriation, fortement appuyé par le Conseil Municipal de NANTES qui en délibère à deux reprises : décembre 1945 et septembre 1946.

Ce n'est que fin 1947 qu'est ouverte l'enquête d'utilité publique préalable à l'expropriation. Elle donne lieu à de véritables manipulations de l'opinion. On accuse le C.H.R. de vouloir renvoyer les fermiers, de détériorer le château (les Allemands s'en étaient chargés) et de détruire le site (l'abattage des futaies était exécuté au profit des consorts JALLAIS).

Le 28 février 1948, le dossier part à PARIS avec avis défavorable du nouveau Préfet. Le Ministre de l'Intérieur rejette la demande d'expropriation, sans avoir pris l'avis du Ministre de la Santé.

Le 14 mai 1948, la Commission Administrative du C.H.R. se réunit assistée de nombreuses personnalités : Monsieur le Docteur BERGER, Directeur Départemental de la Santé, - Monsieur JUPILLAT, Directeur Départemental de la Population, - Monsieur le Docteur LERAT, Président de la Chambre Syndicale des Médecins des Hôpitaux, - Monsieur MAGIMEL, Président de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale, - Monsieur de LA BROSSE, Président de la Caisse Mutuelle d'Assurances Agricoles, - et les représentants des Unions locales et départementales des trois grands syndicats de l'époque : Messieurs DANIEL et JACQUET, pour la C.G.T., - Messieurs GUENEZAN, LANOE et HEBERT, pour FORCE OUVRIÈRE, Monsieur RAULO pour la C.F.T.C.

Monsieur LEFEUVRE présente un rapport très documenté sur l'affaire. Ce rapport est adopté à l'unanimité et la réouverture du dossier est demandée avec insistance. La Municipalité de NANTES appuie à nouveau cette demande, ainsi que le Ministre de la Santé.



En outre, la Marquise de SEVIGNE, qui séjourna à la Seilleraye, comme on le verra ci-après, écrit le 24 septembre 1675 à sa fille Madame de GRIGNAN :

*«Me voici, ma fille, dans ce lieu où vous avez été un jour avec moi mais il n'est pas reconnaissable, il n'y a pas pierre sur pierre de ce qui était en ce temps-là. Monsieur d'Harouys manda il y a quatre ans à un architecte qu'il le pria de lui bâtir une maison, il lui envoya le dessin qui est très beau et très grand. C'est un grand corps de logis de trente toises de face, deux ailes, deux pavillons, mais comme il n'y a pas été trois fois pendant cet ouvrage, tout cela est mal exécuté. Notre abbé de Coulanges est au désespoir ; Monsieur d'Harouys ne fait qu'en rire, il nous y amena hier au soir».*

Ce Guillaume d'HAROUYS était Maire de NANTES, -Conseiller du Roi,- Trésorier Général de Bretagne. Il aimait le luxe et menait une existence princière ce qui lui valu d'être surnommé par ses contemporains *«le Fouquet de la Bretagne»*. Vivant surtout à NANTES, il souhaitait néanmoins aménager dans son domaine campagnard un cadre digne de ses réceptions. C'est sans doute pourquoi il en choisit les créateurs à la Cour Royale : MANSARD (ou son atelier) pour le château - LE NOTRE pour les jardins et le parc. La construction fut bâclée en quatre ans semble-t-il. Elle était loin d'être parfaite. On lit dans *«La Loire historique... (1851)»*.

*«Ce que nous venons de dire du château se rapporte à ce qu'il est aujourd'hui, que Messieurs de Becdelièvre ont achevé, et rectifié tout ce que la précipitation apportée dans la première construction avait laissé de défectueux et d'incomplet. Du temps de Monsieur d'Harouys, les jardins n'étaient que tracés, les pièces d'eau point creusées, l'intérieur était à peine commencé, et la cour se trouvait masquée par un petit mur, au lieu de la grille qui l'embellit maintenant».*

En fait, Guillaume d'HAROUYS connut de sérieux ennuis à la fin de sa vie. Il avait trop dépensé, trop généreusement donné, y compris l'argent des États de Bretagne, dont il était Trésorier Général. Et sans qu'il y eut de sa part «ni débauche, ni friponnerie», il fut emprisonné à la Bastille. Selon un mémorialiste contemporain : «sa probité et sa réputation n'en reçurent pas la moindre atteinte, la Province et ses créanciers le plainquirent et le secoururent de tout leur pouvoir».

Il y mourut néanmoins un an après, et ses biens furent vendus judiciairement.

Son fils unique, André d'HAROUYS, put racheter la Seilleraye en 1721 pour 80 680 livres. Il mourut 10 ans plus tard sans postérité.

La Seilleraye échut en partage à un cousin germain (neveu de Guillaume d'HAROUYS) : Jean-Baptiste de BECDELIÈVRE. Ce Marquis, Magistrat intègre et éclairé, avait été Conseiller de Louis XIV dans les délicates questions bretonnes. Il avait été élevé à la Seilleraye et la Marquise de SÉVIGNÉ en fait l'éloge dans une lettre du 27 mai 1680. Il avait à cette date 27 ans et en avait donc 78 en 1731 lorsqu'il devint propriétaire du château. Pendant les deux années qu'il vécut encore, il *«fit rectifier les plans et achever les travaux du château, faire les peintures du vestibule et du dôme de la chapelle, les portes d'entrée du vestibule d'honneur, et placer les belles tapisseries de Flandre tissées avec du fil d'orties...»* (*Souvenirs.... de Gabrielle de Solages*).

Ces aménagements furent poursuivis par ses descendants, sauf pendant la période révolutionnaire dont nous allons parler après avoir évoqué Madame de SÉVIGNÉ.

## QUELQUES HOTES CÉLÈBRES

### MADAME DE SÉVIGNÉ

Guillaume d'HAROUYS avait épousé Marie-Madeleine de COULANGES, cousine germaine de Madame de SÉVIGNÉ. Celle-ci fit plusieurs séjours à la Seilleraye, avant et après la construction du château. Elle aimait descendre la Loire en bateau (son «coche d'eau») et accostait au port de MAUVES. Elle séjournait parfois assez longtemps à la Seilleraye avant de rejoindre sa propriété bretonne des ROCHERS près de VITRÉ, dont les jardins sont également dessinés par LE NOTRE.

Une chambre lui était réservée à la Seilleraye, dans l'aile Nord, près de la chapelle. Monsieur Louis de BECDELIÈVRE la restaura, la meubla dans le goût de l'époque où elle l'habita et y plaça le portrait en pied que le peintre MIGNARD avait fait d'elle, vêtue en Diane chasseresse, et qu'elle avait donné à Monsieur d'HAROUYS. Il y plaça également le pupitre sur lequel elle écrivit plusieurs de ses lettres célèbres.

### LAENNEC :

En octobre 1819, LAENNEC fit halte à LA SEILLERAYE, alors qu'il allait de PARIS à NANTES, comme l'atteste la lettre adressée à son neveu Christophe.

*«Paris, le 8 octobre 1819 -*

*Mon Cher Christophe, je pars demain, jeudi, dans la matinée et je n'arriverai décidément que dimanche, et comme je veux avoir la messe à Angers avant d'en partir et m'arrêter à La Seilleraye, chez Madame de Becdelièvre, à qui je dois donner une consultation en passant, je ne sais trop si j'arriverai à l'heure de dîner. Dis toujours qu'on ne m'attende pas plus tard que l'heure ordinaire ...»*

### LA SEILLERAYE SOUS LA RÉVOLUTION.

Au début de cette période, avant même de souffrir de la révolution, la Seilleraye est troublée par un drame familial. Le Marquis Hilarion Anne de BECDELIÈVRE perd au jeu, en une seule nuit, le château, la terre, les carrosses et les chevaux. Sa femme les rachète sur sa fortune personnelle. Pour cela, elle vend en 1791 sa terre de la Bouvardière en SAINT HERBLAIN. Ce sacrifice lui valut la reconnaissance de son fils cadet, Ludovic, ce dont témoigne l'obélisque qu'il fit dresser plus tard près des Charmilles.

En cette même année 1791, le fils aîné, Christophe, émigre pour rejoindre l'armée de CONDÉ. Il a à peine 18 ans.

En 1792, le Marquis meurt et sa femme doit affronter seule la tourmente. Le 7 avril 1792, le procureur est chargé de fermer toutes les chapelles de CARQUEFOU dont celle de la Seilleraye pour punir les paysans de désertier l'église paroissiale où officiait un prêtre assermenté.

La révolte gronde, des rassemblements s'organisent dans la petite chapelle d'Auray construite en 1674 par Guillaume d'HAROUYS à une lieue de THOUARE.

Les gens du château sont suspects et la Marquise est soumise à des vexations et à des réquisitions diverses.

A partir de mars 1793, toute la contrée est occupée par les troupes républicaines. Le 67ème bataillon loge à la Seilleraye, et y cause d'importants dégâts. Les soldats découvrent en 1794, sous le grand escalier, un trésor de 800 000 livres en or caché sous une statue de Saint Alexis par Monsieur d'HAROUYS au moment du système LAW.

Une nouvelle enquête d'utilité publique est ouverte début 1951. Elle se déroule dans une atmosphère plus calme que la première et les conclusions de l'enquêteur sont favorables à l'expropriation du château et de 56 ha environnants.

Cependant, de nombreuses procédures dilatoires retardent l'aboutissement de cette action. C'est seulement le 3 août 1955 que le Tribunal de 1ère instance de NANTES ordonne l'expropriation du château et de 56 ha de bois et de terres.

Lorsque l'expropriation est enfin prononcée, le château et les dépendances abritent depuis plus de 11 ans, 140 à 150 vieillards et convalescents, la plupart en salles communes sans confort. Ce nombre est réduit à une centaine par la suite, tant les conditions d'hébergement sont médiocres (peu de sanitaires, chauffage par des poêles).

Cependant, le besoin en «lits de dégagements» se faisant de plus en plus important, on envisage de réaliser une construction neuve à l'écart du château, sans pour autant abandonner l'idée de le restaurer. Les toitures, les cheminées et les façades sont d'ailleurs refaites dans le style avec le concours des monuments historiques et du Conseil Général.

Le C.H.R., très occupé par la «reconstruction» de son Hôtel-Dieu qui n'avance pas vite et engloutit des sommes de plus en plus importantes, ne peut pas concrétiser rapidement ce projet de centre de convalescence. Ce n'est qu'en 1965 que Monsieur JOESSEL, architecte, est chargé d'en commencer l'étude préliminaire. Mais par suite du changement de Directeur Général, l'affaire n'aboutit pas. Monsieur REYNAUD la relance en 1969 et l'avant-projet est déposé en 1970.

Il comportait la construction de 4 pavillons bas de 60 lits chacun, disposés en forme d'L, dispersés et orientés de façon à sauvegarder l'autonomie de chaque unité, mais reliés par des galeries pour faciliter les échanges. L'ensemble implanté derrière l'écran des arbres, devait s'appuyer sur le vaste bâtiment des communs, encore aménageable à l'époque, et destiné par l'architecte à servir de centre d'animation, regroupant les activités thérapeutiques et culturelles, ainsi que l'administration et les services collectifs : boutiques, coiffeur, etc...

Faute de crédits d'État, ce projet qui avait pourtant été élaboré en collaboration avec les spécialistes du Ministère de la Santé ne fut pas réalisé.

A sa place, on attribua au C.H.R. en 1974 un «V 240» : hôpital typifié pour personnes âgées. A l'époque, c'était le dernier cri des constructions industrialisées du Ministère de la Santé. Ce fut d'ailleurs l'un des premiers réalisés en FRANCE.

L'inscription dans le site d'un grand bâtiment de 4 niveaux est sans doute moins bonne qu'aurait été celle de pavillons bas, dans lesquels la vie des malades aurait, au demeurant, été plus agréable.

Mais tel qu'il est situé, à l'écart du château, derrière l'écran des arbres, c'est une belle réalisation. Son principal mérite est d'exister, et d'avoir été réalisé en moins de deux ans.

Ouvert en novembre 1976, il permet d'héberger 240 personnes en chambre de 1 ou 2 lits possédant chacune leur cabinet de toilette et leur W.C.

Son régime est celui d'un «Centre de cure médicale pour moyens et longs séjours». Et les besoins de la population en ce domaine sont tels qu'on y affiche souvent «Complet».

## CONCLUSION

Nous devons certes nous féliciter, avec le journal PRESSE-OCÉAN du 18 janvier 1977, que les malades aient pu ainsi passer : «de la triste vie de château... aux bienfaits de la Maison de Cure Médicale».

Mais nous voulons terminer sur une note plus nostalgique en évoquant le devenir du vieux château abandonné :

- abandonné d'abord par ceux qui l'avaient construit et aménagé au temps de leur opulence ;
- abandonné ensuite par ceux qu'il avait hébergé momentanément alors que la guerre et ses bombardements les avaient chassés de la grande ville voisine.

Faut-il vouer à la mort lente ce témoignage d'une culture riche d'enseignements ? Faut-il renoncer à évoquer MANSARD, LE NOTRE, Madame de SÉVIGNÉ ... ?

Personne ne l'affirmera. Mais la passivité aboutirait au même résultat. Il faut prendre conscience de la nécessité de redonner une vie, une fonction, une raison d'être à ce vestige du passé, faute de quoi il disparaîtrait emporté par l'usure des éléments, dans l'indifférence générale.

Doit-on y aménager des logements pour le personnel, ou des salles de réunion pour séminaires, voire même des salons pour réunion de famille ? Toutes ces idées ont été avancées. La réalisation en est délicate et onéreuse. Il ne nous appartient pas d'en décider ; mais puisse le vœu que nous formulons être entendu.

J. UZUREAU

# Propriétaires de la SEILLERAYE

## DESCENDANTS DE LA FAMILLE d'HAROUYS

Date de prise de possession	Parenté par rapport au prédécesseur	Prénom Nom	Titres et charges	Faits marquants
1538 ou 1539		Guillaume d'HAROUYS	Maire de NANTES Trésorier Général de BRETAGNE.	Achète la Seilleraye à Christophe BRECEL. Lors de la St Barthélémy en 1572, évite le massacre des protestants à NANTES.
?	Son fils	Charles d'HAROUYS	Secrétaire du Roi Greffier de la Chancellerie de BRETAGNE	est emprisonné au château de NANTES par la Duchesse de MERCOEUR pour n'avoir pas pris le parti de la Ligue contre le Roi.
?	Son fils	Louis d'HAROUYS	Maire de NANTES	
?	Son fils	Guillaume d'HAROUYS	Maire de NANTES Conseiller du Roi Trésorier Général de BRETAGNE	<b>Construit le château actuel en 1671</b> et fait aménager le parc par LE NOTRE. Cousin germain de Mme de SÉVIGNÉ par sa femme Meurt à la Bastille.
1721	Son fils	André d'HAROUYS	Conseiller du Roi	Rachète le domaine aux créanciers de son père. Meurt sans enfants.
1731	Son cousin Germain	Jean-Baptiste de BECDELIEVRE	Premier Président de la Chambre des Comptes de BRETAGNE	Hérite du domaine à l'âge de 78 ans.
1733	Son fils	Guillaume de BECDELIEVRE	Premier Président de la Chambre des Comptes de BRETAGNE	
1736	Son fils	Hilarion-Marie de BECDELIEVRE	Premier Président de la Chambre des Comptes de BRETAGNE	Augmente le patrimoine en achetant le domaine voisin d'AVAUGOUR
1787	Son fils	Hilarion-Anne de BECDELIEVRE	Conseiller du Roi et Premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne	Perd au jeu en une nuit le château, les terres, les carosses et chevaux.
1791	Sa femme	née Marie de COUTANCES Dame de la Bouvardière	Marquise de BECDELIEVRE	Vend ses biens propres : la Bou-dière en ST HERBLAIN pour racheter la Seilleraye.

# de 1539 à 1940

Date de prise de possession	Parenté par rapport au prédécesseur	Prénom Nom	Faits marquants	Titres et charges
				<b>RÉVOLUTION - OCCUPATION DU CHATEAU</b>
1802	Son fils	Ludovic de BECDELIEVRE	Maire de MAUVES Conseiller Général	Restaure le château et l'embellit aménage le parc «à l'anglaise».
1855	Sa femme	née Emilie de SARLAN ROCHEFORT	Marquise de BECDELIEVRE	Conserve la jouissance de la Seilleraye au décès de son mari en 1855. Mais la nue-propriété en est tirée au sort entre ses deux filles.
1861	Sa petite fille	née Mathilde de COURTAUREL	Baronne de MONTESQUIEU	a hérité du domaine par sa mère Elle le revend à sa tante, préférant habiter PARIS.
1867	Sa tante	née Aliénor de BECDELIEVRE	Marquise DE COURTAVEL	Rachète le domaine familial à sa nièce.
1893	Sa fille	née Alix de COURTAVEL	Comtesse de SOLAGES	Poursuit l'embellissement du château. Modifie le parc, refait les communs.
1924	Sa fille	née Gabrielle de SOLAGES	Baronne de KAINLIS (son mari est maire de CARQUEFOU)	Poursuit les aménagements du château. Auteur de «Souvenirs» très détaillés sur la Seilleraye.
1940	Son fils	René de KAINLIS	élu Conseiller Municipal de CARQUEFOU en octobre 1928 mais habite PARIS en 1940.	Entre en possession du domaine le 11 mai 1940. <b>Le vend le 10 décembre 1940.</b>